

Tirants d'ancrage permanents Stahlton Terra Tunnel de Champel - CEVA - Lot 25.11, Carouge Sécurisation de la Falaise

Maître d'œuvre: Canton de Genève / CFF
Bureau d'Ingénieurs: STUCKY SA, Renens, B + S AG,
Berne, EDMS SA, Pt-Lancy
Entreprise de forages: Marti Construction, Meyrin Ent-
reprise générale: Marti Construction, Meyrin
Exécution du travail: d'avril 2013 à février 2014

CEVA - Portail SUD du tunnel de Champel - Carouge
Le CEVA est une ligne ferrovière dc 16 kilomètres, dont 14 sur territoire suisse relie la gare de Cornavin à Genève à Annemasse en France.

Le portail Sud se situe dans la falaise du Val d'Arve, en face de la zone de loisirs de Carouge. A cet endroit s'effectuera la jonction avec le futur pont d'Arve.

Le tunnel sera creusé avec des engins traditionnels et non avec un tunnelier.



Vue d'ensemble du portail Sud



Le tracé

D'une longueur de 1'630 mètres, profondeur entre 10 et 30 mètres sous le sol et d'un diamètre de d'un peu plus de 10 mètres.

Pour permettre le contrôle de l'ouvrage 8 cellules de mesures ont été réparties sur les tirants d'ancrages pour le contrôle de stabilité.

Sur le long du tracé, d'autres tirants d'ancrages temporaires ou extractibles ont été fournis sur les lots 22.20, Pont-Rouge et 26.20, Gare des Eaux-Vives.



1er longrine sup. terminée

Informations techniques

Tirants d'ancrage permanents:

6 x 0,5 „ (600 mm ²)	Long. de scellement: 451 m'	Longueur libre: 829 m'	59 tirants
7 x 0,5 „ (700 mm ²)	Long. de scellement: 45 m'	Longueur libre: 30 m'	6 tirants
8 x 0,5 „ (800 mm ²)	Long. de scellement: 144 m'	Longueur libre: 270 m'	18 tirants
10 x 0,5 „ (1000 mm ²)	Long. de scellement: 24 m'	Longueur libre: 30 m'	3 tirants

Stahlton AG
Bereich Bautechnik
 Wässerstrasse 29
 CH-8340 Hinwil
 Tel.: +41 44 938 99 00
 Fax: +41 44 938 99 01
 bautechnik@stahlton.ch
 www.stahlton-bautechnik.ch

Filiale Hinwil +41 44 938 99 00
 Filiale St. Gallen +41 71 282 38 82
 Filiale Tafers +41 26 494 58 58
 Filiale Mezzovico +41 91 935 94 30
 Werk 2 Frick +41 62 865 76 00